



Pension et droit de garde

Par **Moto007du13**, le **08/09/2017** à **00:43**

Bonsoir ma situation est compliquée en bref. J'ai divorcé pour violence conjugale sans avoir porté plainte. Ensuite j'ai porté plainte contre mon ex mari pour attouchements. Il ne m'a payé plus de pension alimentaire depuis des années. Suite à mes plaintes mon ex mari voyait les autres enfants en lieux médiatisés où mon ex mari m'a frappé devant témoin et éducatrice et nos enfants. Malgré preuve et témoin ma plainte a été classée sans suite. Ensuite depuis 2 ans ils se font passer pour la victime que il ne voit plus ses enfants. Mais il veut plus les prendre et veut plus de lieux médiatisés. En février 2017 on a vu que mes plaintes 2 pour être exactes ont été classées sans suite à ce jour je ne sais toujours pas la raison. Et il y a 2 autres plaintes en cours contre lui pour attouchements aussi. Mais l'aemo insiste pour que les enfants reviennent leur père et de porter même la garde pour lui emmener !! Elle a beaucoup menti sur mon compte. Mes enfants ne veulent plus le voir. Comment puis-je faire pour nous sortir de cette situation et vivre. Comment enlever l'aemo ou en avoir une autre neutre ? Puis-je refuser de lui ouvrir la porte ? Et pour la pension ça fait au moins 3 ou 4 ans qu'il ne paie pas. Menace de mort violence attouchements 4 plaintes en tout et il a toujours autant de droit. Aidez-moi svp !! Merci

Par **cocotte1003**, le **08/09/2017** à **05:06**

Bonjour, voyez un avocat pour saisir de nouveau le tribunal pour revoir le droit de visite et faire un abandon d'enfant puisqu'il ne paie pas la pension, pension qui peut être saisie par un huissier. Quel âge les enfants ont-ils ? Cordialement

Par **Moto007du13**, le **08/09/2017** à **17:07**

Bonjour cocotte1003. mes enfants ont 14ans, 12ans, 9ans et 7 ans et personne ne veut le voir.. mais c'est l'aemo qui veut absolument que les enfants revoit leur père.. et le père ne veut plus les voir non plus.. et il y à encore 2 plaintes d'attouchement contre lui.. vu que les 2 miennes ont été classées.. sa fait 2 ans que leur père ne les voit plus car en lieux médiatisés il ne veut pas.. et pas de pension depuis 3 ou 4 ans.. mais aemo et le juge ne nous lâche pas.. et l'aemo n'est pas de mon côté ni de celui des enfants.. puis-je en avoir une autre neutre ? Suis-je obligé de lui ouvrir ma porte ?? J'ai eu 2 avocats qui ont rien fait même pas déplacé devant les juges.. et pour un avis d'une troisième avocate elle m'a dit de faire la faux cul.. et que si je voulais que justice soit faite pour protéger mes enfants sa risquer de se retourner contre moi !! En gros elle m'a dit de me faire et faire la faux cul !! Et as pas voulu m'aider.. que faire pour avancer ?? Merci cocotte1003